

**« OGM et développement durable  
sont incompatibles. »**

*Depuis l'espace, nous pouvons nous pencher sur la Terre  
et l'étudier comme un organisme dont la santé est fonction  
de celle de tous ses éléments. Nous avons le pouvoir  
de concilier l'activité humaine et les lois de la nature  
et de mener une existence plus heureuse  
grâce à cette réconciliation.*

Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement  
et le développement de l'Onu, présidée par Gro Harlem  
Brundtland, avril 1987

Dans les années d'après-guerre, la politique agricole commune (Pac) a été créée pour nourrir la population de l'Europe. Elle engloutit encore chaque année à peu près la moitié du budget de l'Union européenne. Source de nombreuses polémiques, l'agriculture a des impacts importants sur l'environnement, auxquels les responsables politiques et les consommateurs sont de plus en plus sensibles, réclamant aux agriculteurs de préserver l'environnement, tout en assurant leur avenir. Sont-ils prêts à mettre le prix nécessaire pour ce faire, alors que de nombreux habitants de nos pays ont des difficultés à se nourrir avec les revenus de plus en plus modestes issus de leur travail ?

De fait, l'agriculture est tiraillée entre deux feux : produire en quantité et à faible coût ou bien produire de la qualité, en quantité moindre, en respectant mieux l'environnement, mais à des prix sensiblement plus élevés. L'agriculture productiviste, élément clé de souveraineté alimentaire, doit, surtout depuis les crises sanitaires qui ont touché le secteur, répondre aux

exigences du consommateur. Mais elle utilise une grande quantité d'eau et consomme des engrais dont la production a des impacts environnementaux importants. En Europe, elle contribue aussi à 10 % des émissions de gaz à effet de serre, ce qui lui confère un rôle important dans le réchauffement climatique.

L'autre agriculture, qualifiée de durable, a pour atout la protection du territoire et de sa salubrité, le développement économique et social et celui de l'équité, la préservation des paysages, des espèces et de la biodiversité des milieux, mais demande, pour assurer la sauvegarde de la profession, de la diversité des êtres vivants et de la planète, un abandon progressif des méthodes conventionnelles, caractérisées par la taille importante des exploitations, la concentration des productions, le recours massif aux intrants\*, à l'innovation technologique, et à la concurrence. Elle se définit comme économiquement durable, écologiquement saine et socialement équitable, selon les 27 principes de la déclaration de Rio, « le sommet de la Terre » de 1992, qui peuvent se regrouper, en ce qui concerne l'agriculture, en quatre points. Le premier, l'efficacité économique, est lié à des systèmes de production économes et autonomes, procurant des revenus décents. Le deuxième, l'équité sociale, est assuré par le partage des richesses, des droits à produire et du pouvoir de décision. Le troisième, la protection de l'environnement, consiste à préserver la fertilité des sols, la biodiversité, les paysages, la qualité de l'air et de l'eau. Le dernier, l'éthique, implique le respect des générations futures, des communautés rurales et paysannes, la gestion participative de l'espace et des modes de production d'aliments de qualité.

Comment la culture d'une PGM\* peut-elle être compatible avec l'agriculture durable ? Si l'on choisit

une betterave résistante au Roundup\*, on voit tout de suite que l'on se place dans une activité impliquant le passage par un herbicide total, ce qui ne correspond guère aux critères d'une agriculture durable puisque aucun herbicide ne permet de préserver la biodiversité et que son achat pénalise les agriculteurs les moins fortunés. Mais la culture de la betterave est, depuis longtemps, toujours assortie de plusieurs passages d'herbicides plus ou moins toxiques. Ce n'est pas la betterave transgénique qui est en cause mais bien le fait que la betterave sucrière est une culture industrielle intensive, ancrée dans un système d'agriculture productiviste. La betterave résistante au Roundup n'est qu'un instrument de plus dans ce système.

La question est différente pour un maïs résistant à un insecte parasite. La culture de ce maïs évite en effet l'utilisation de pesticides tout en procurant une protection contre les ravageurs. Si la toxine Bt n'affecte pas les insectes non-ravageurs du maïs, et si la consommation du maïs ne nuit en rien à ses consommateurs animaux, on pourra considérer cette culture comme compatible avec l'agriculture durable en Europe, continent qui n'héberge aucune plante sauvage susceptible de se croiser avec le maïs. Mais des études révèlent que cette culture réduit un peu la biodiversité par rapport à une culture de maïs non-OGM non traitée, bien que son effet soit moindre que celui d'une culture traitée aux insecticides. Alors, peut-elle constituer une étape intermédiaire ?

Si l'on imagine maintenant une PGM capable de fixer l'azote atmosphérique, on peut *a priori* placer cette plante dans un système d'agriculture durable puisqu'elle aura pour avantage d'éviter le recours aux engrais et la pollution des nappes phréatiques par ces mêmes engrais. Mais pour préserver la diversité

biologique autour de cette plante, il faudra encore être certain qu'elle ne puisse se croiser avec des parentes sauvages ni leur transmettre ses transgènes\* en aucune façon.

Pour en savoir plus, il est nécessaire de faire des essais destinés à déterminer dans quelle mesure la culture d'un OGM donné est plus (ou moins) compatible que les pratiques actuelles avec le maintien de la biodiversité et l'agriculture durable. Pour la grande majorité des espèces, il est très difficile de prédire le comportement agronomique à partir d'expérimentations réalisées sur un nombre limité de plantes et dans les conditions artificielles d'une serre. Avant de cultiver les plantes au champ, les chercheurs ont accumulé des connaissances en botanique, en écologie, en génétique et en dynamique des populations, propres à l'espèce, voire à la variété\* qu'ils ont modifiée génétiquement. Les essais au champ permettent d'évaluer les risques pour l'environnement, liés notamment à la dissémination des plantes. Ils sont en outre à la base de la biovigilance qui devra suivre la diffusion des variétés parvenues à un stade commercial. En tout état de cause, chaque OGM est un cas particulier et il n'y a pas de réponse globale concernant une contribution positive ou négative des OGM au développement durable.